

*Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation*

On a essayé et, présentement, les députés de l'opposition essaient de détourner l'attention en disant que la souveraineté du Canada a été attaquée.

**M. Prud'homme:** Bien, je comprends!

**M. Ferland:** Eh bien moi je ne suis peut-être pas tout à fait d'accord sur cela, et j'aimerais vous citer ce que M. Pierre MacDonald a déclaré en conférence de presse à Québec, et Dieu sait si au Québec la souveraineté c'est quelque chose à laquelle on tient. Je ne pourrais peut-être pas en dire autant des libéraux à l'époque, en tout cas.

Sur la souveraineté, je cite ce que M. MacDonald disait: «Je voudrais établir un parallèle qui semble parfois mal compris sur les différences dont a parlé M<sup>me</sup> Carney. Nous parlons ici de surveillance. Tout actionnaire d'une entreprise reçoit un état financier chaque année. Il peut l'examiner, il peut suivre ce qui se passe en l'étudiant dans le système qui aura été mis en place si la décision compensatrice avait été prise. Les États-Unis auraient pu envoyer périodiquement chez nous une équipe de vérificateurs internes. Voilà ce qui est très très différent du fait que nous puissions, pour nous-mêmes, produire des statistiques que nous mettons ensuite à la disposition de tous les intéressés. Si les Américains veulent examiner ces chiffres, ils n'ont qu'à le faire. Mais aucune équipe de vérificateurs internes ne viendra se promener à notre ministère des Forêts.»

Cela, je pense que c'est clair.

Il y avait le député de Westmorland—Kent (M. Robichaud) qui disait que si on veut avoir de bons voisinages, il faut installer des clôtures. Mais il y a une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est comment on en est venu à ce débat sur les forêts et comment on en est venu, ici au Canada, à prendre des décisions et à proposer ici à la Chambre le projet de loi C-37.

Il ne faut pas oublier que dans les années 1970, le pourcentage du bois canadien sur le marché américain représentait à peu près 25 p. 100. Il n'y a pas beaucoup de députés qui en ont parlé ici à la Chambre. Mais grâce à l'efficacité des Canadiens, à l'efficacité de l'industrie canadienne, je dirais à son agressivité sur les marchés internationaux, on est parvenu, dans les années 1980, au moment où on se parle, à environ 33 p. 100 du marché du bois américain.

Je me souviens aussi, il y a quelques mois, j'ai entendu des personnes dans le domaine de l'industrie forestière dire: Il faudrait peut-être revoir notre politique d'agressivité au niveau du marché américain. On risque de les réveiller un peu trop fort. Bien effectivement, on les a réveillés. Et on a eu ce à quoi on devait s'attendre, peut-être un peu. Bien sûr, entre bons voisins, qu'il y ait des clôtures, oui, c'est bon. On peut les mettre à la hauteur que l'on veut. Mais par contre, lorsque le voisin vient accaparer un peu trop votre propriété ou l'utiliser un peu trop souvent, ou y prendre un peu trop de place, vous allez lui dire: Bien écoute, Jos, veux-tu t'en aller un petit peu plus de ton bord. Tu commences à m'écraser les pieds. Tu commences à me déranger. Les Américains l'ont pris un peu comme cela. Qu'est-ce qu'on a fait? On avait plusieurs solutions. Prendre la solution que les libéraux proposent, c'est-à-dire: Laissez donc les Américains imposer une taxe de 36 p. 100, de 25 p. 100,

que l'on versera au trésor américain. Ce serait intelligent prendre de l'argent canadien, puis aller donner cela au trésor américain!

Il y avait une autre possibilité qui était celle de négocier et de dire comment on peut essayer de trouver un terrain d'entente, tout en protégeant les marchés que nous avons déjà aux États-Unis, tout en essayant de sauver le maximum d'emplois ici au Canada, c'était d'essayer de trouver un compromis. Ce compromis-là a été une taxe de 15 p. 100.

Cette taxe de 15 p. 100 ne va pas tellement à l'encontre de la position du gouvernement du Québec puisque ce gouvernement avait déjà décidé de revoir sa politique forestière, selon M. MacDonald, bien avant que les États-Unis ne prennent une mesure compensatrice. Je dois dire que la Fédération des producteurs de bois n'est pas tellement contre une augmentation, si le gouvernement du Québec décide que ces 15 p. 100 vont aller au prix ou à l'augmentation des coupes de bois, parce qu'en fait, dans la tête de certaines personnes, on avait l'impression que le gouvernement ou l'État allait un peu à l'encontre de l'entreprise privée, concurrençait l'entreprise privée. Cela va permettre à 120 000 producteurs... parce qu'il ne faut pas oublier que la Fédération des producteurs de bois du Québec représente 120 000 producteurs de petits boisés privés, des petits entrepreneurs. Pour ces gens-là, cela va leur permettre d'être capables de développer leur entreprise, de se trouver une place au soleil, de développer des marchés.

Lorsque l'opposition me parle de souveraineté, je dois vous dire que dans ce projet de loi-là il n'y a rien qui attaque la souveraineté du Canada.

**M. Prud'homme:** Voyons donc!

**M. Ferland:** Vous avez beau en dire ce que vous voudrez messieurs, c'est une entente qui a été négociée en accord avec les provinces. Bien sûr... Je regarde le député de Ottawa—Vanier (M. Gauthier), il est sûr qu'il ne sera pas d'accord sur cela, négocié en accord avec les provinces, cela n'a jamais été le propre du gouvernement libéral dont il a fait partie pendant des années. C'est sûr. Cela n'a jamais été dans son optique de comprendre cela. Nous, nous le faisons en accord avec les provinces, en accord avec le gouvernement du Québec. Et quand on parle de souveraineté au Québec, tous les premiers ministres du Québec, depuis M. Duplessis en passant par M. Bourassa qui est là aujourd'hui, M. Lévesque et tout le monde...

**M. Prud'homme:** L'électricité.

**M. Ferland:** Laissez-moi faire l'électricité, on parle de bois ici. N'essayez pas de mélanger le chou et la chèvre. Cela a toujours été la position des libéraux d'essayer de mélanger tout le monde lorsqu'on a une question très claire et très précise.

**M. Prud'homme:** On dit que le précédent de l'un peut aller dans le précédent de l'autre.

**M. Ferland:** Madame la Présidente, il serait intéressant à l'occasion que les libéraux écoutent au lieu de papoter comme ils le font continuellement lorsqu'on...

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** L'honorable député de Ottawa—Vanier (M. Gauthier) invoque le Règlement.